

Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière



**UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON**

Faculté d'administration

Rapport annuel

2011-2012

Soumis au Sénat académique par :

Tania Morris, Responsable par intérim

Table des matières

1. Bilan.....	4
1.1 Objectifs pour l'année universitaire 2011-2012.....	4
1.1.1 Activités internes.....	4
1.1.2 Activités externes.....	4
1.2 Mandat de la Chaire.....	4
1.3 Ressources humaines et infrastructure.....	4
1.4 Activités de RDC.....	5
1.4.1 Initiation de projets de recherche	5
1.4.2 Activités de diffusion.....	5
1.5 Autres activités.....	6
1.5.1 Colloque, table ronde et présentation.....	6
1.5.2 Simulations boursières.....	6
1.5.3 Autres activités externes.....	6
2. Objectifs pour l'année 2012-2013.....	7
.....	9
Annexe 1 : Description du projet portant sur l'exploitation d'information privilégiée par les initiés	9
Annexe 2 : Description du projet portant sur la réaction du marché boursier suite aux transactions d'initiés des entreprises cotées sur le TSX 60.....	10
Annexe 3 : Description du projet portant sur le style de leadership des chefs de PME et gestion du fonds de roulement pour la croissance des entreprises de la province du Nouveau-Brunswick	11
.....	11
Annexe 4 : Description du projet portant sur l'influence du conseil d'administration, de la normalisation comptable et de la vérification sur la valeur de l'entreprise.....	12
Annexe 5 : Description du projet portant sur l'impact des ERP sur le métier du contrôleur de gestion et la performance des municipalités du Nouveau-Brunswick.....	13
Annexe 6 : Communiqué de presse : Colloque en comptabilité à la Faculté d'administration (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton).....	14
Annexe 7 : Communiqué de presse : Le pouls des marchés financiers selon quatre experts en gestion de portefeuille (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton)	15
Annexe 8 : Communiqué de presse : Investir malgré l'incertitude économique (paru dans dans l'Acadie-Nouvelle).....	16
Annexe 9 : Communiqué de presse : Scam Jam : Comment éviter d'être victime de la fraude financière? (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton).....	17
Annexe 10 : Communiqué de presse : Dîner-causerie annuel des analystes financiers certifiés du Canada Atlantique (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton).....	18
Annexe 11 : Communiqué de presse : Une simulation boursière dans le cadre de la Journée gens d'affaires (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton et dans l'Acadie Nouvelle).19	

Annexe 12 : Communiqué de presse envoyé à l'Hebdo Campus : Concours de simulation boursière organisé par la Chaire d'études Jeanne et J.Louis-Lévesque en gestion financière et le Centre de gestion financière Banque Nationale (à paraître).....	20
Annexe 13 : Communiqué de presse envoyé à l'Hebdo Campus : Des étudiantes et étudiants de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton se démarquent dans l'élaboration de leur plan d'affaires (à paraître).....	21
Annexe 14 : Article paru dans le magazine « INFO Parents » de « l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick ».....	22

1. Bilan

1.1 Objectifs pour l'année universitaire 2011-2012

Les objectifs de la Chaire pour l'année universitaire 2011-2012 visaient à accroître l'avancement des connaissances dans le domaine de la finance tout en offrant un rayonnement de la Chaire dans sa communauté. Les objectifs relatifs aux activités internes et externes exposés ci-dessous ont été élaborés en mai 2011.

1.1.1 Activités internes

- **Poursuivre la réalisation des projets de recherche en cours**
- **Rechercher du financement**

Accorder une attention toute particulière aux demandes de financement. Des demandes seront effectuées auprès des instances ou des organismes dont les objectifs de financement concordent avec les axes de développement de la Chaire.

1.1.2 Activités externes

- Organiser d'autres colloques, tables rondes et inviter d'autres conférenciers à la Faculté d'administration. Ces activités ont été appréciées autant des étudiants que des membres du corps professoral et de la communauté d'affaires de la région. En effet, ces activités permettent de susciter chez la population étudiante un intérêt accru pour le domaine financier tout en permettant de créer des relations entre la Faculté d'administration et les entreprises de la région et du monde des affaires.
- Continuer à supporter les efforts de la Chaire quant à la formation des CFA¹ et des CFP² afin d'assurer une visibilité auprès de ces associations.
- Continuer à organiser des activités avec le Centre de gestion financière Banque Nationale comme les concours de simulations boursières. Ces activités permettent de susciter un intérêt accru pour le domaine financier chez la population étudiante et, du même coup, contribuent à une formation solide en gestion financière permettant de mieux répondre aux besoins du marché du travail.

1.2 Mandat de la Chaire

Compte tenu des objectifs poursuivis dans les documents constitutifs de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière, la mission de la Chaire est la suivante : «La Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière a pour mission de réaliser des études portant sur des problématiques actuelles dans le domaine financier ainsi que de valoriser et de promouvoir les diverses professions reliées à ce domaine auprès de la population francophone et acadienne des provinces maritimes».

1.3 Ressources humaines et infrastructure

Deux étudiants et étudiantes ont été impliqué(e)s dans les travaux de la Chaire durant l'année à titre d'assistants ou d'assistantes de recherche. À ce nombre s'ajoute la collaboration de 7 professeur(e)s de la Faculté d'administration (Mme. Vivi Koffi, M.

¹ Chartered Financial Analyst

² Certified Financial Planner

Sébastien Deschênes, M. Hamadou Boubacar, M. Gérard Fillion, M. Donatien Avelé, M. Miguel Rojas et M Jean-Pierre Booto).

1.4 Activités de RDC

1.4.1 Initiation de projets de recherche

1. Les initiés exploitent-ils de l'information privilégiée?³

Tania Morris (professeure à la Faculté d'administration de l'Université de Moncton)

2. Réaction du marché boursier suite aux transactions d'initiés des entreprises cotées sur le TSX 60⁴

Tania Morris et Hamadou Boubacar

3. Style de leadership des chefs de PME et gestion du fonds de roulement pour la croissance des entreprises de la province du Nouveau-Brunswick ⁵

Vivi Koffi et Tania Morris

4. L'influence du conseil d'administration, de la normalisation comptable et de la vérification sur la valeur de l'entreprise⁶

Sébastien Deschênes, Tania Morris et Miguel Rojas

5. L'impact des ERP sur le métier du contrôleur de gestion et la performance des municipalités du Nouveau-Brunswick : les résultats d'une étude empirique⁷

Donatien Avelé, Gérard Fillion, Jean-Pierre Booto Ekionea et Tania Morris

1.4.2 Activités de diffusion

Publications arbitrées

- Morris, T. et Boubacar, H., La réaction de la bourse de Toronto après les transactions d'actions des initiés, *La Revue du financier*, (à paraître).
- Morris, T., Berthelot, S., et A. Desfleurs, Do investors value information about in the money/out of the money stock options differently? *Advances in Financial Planning and Forecasting*, (à paraître).
- Boubacar, H. et Morris, T., 2011, "Insider Trading in Large Canadian Banks", *International Journal of Economics and Finance*, vol. 3, no. 6, pp. 25-33.

Communications arbitrées avec les actes

- Morris, T. et Boubacar, H. «Market reaction to insiders trading based on the "SEDI" Classification», *41th Annual Conference Proceedings of the Atlantic Schools of Business*, Charlottetown, Prince Edward Island, (Octobre 2011).
- Deschênes, S. et Morris, T. «The pertinence of Audit and non-audit fees as useful information for investors», *41th Congrès annuel de l'Association des sciences administratives du Canada*, St. John's, Newfoundland, (June 2012).

Communication arbitrée sans les actes

- Morris, T. et Boubacar, H. «Les transactions boursières d'initiés peuvent-elles être des signaux?», *Association francophone pour le savoir*, Montréal, Québec (Mai 2012).

³ Voir l'annexe 1 pour une description du projet.

⁴ Voir l'annexe 2 pour une description du projet.

⁵ Voir l'annexe 3 pour une description du projet.

⁶ Voir l'annexe 4 pour une description du projet.

⁷ Voir l'annexe 5 pour une description du projet.

1.5 Autres activités

1.5.1 Colloque, table ronde et présentation

- Colloque en comptabilité financière⁸
- Table ronde intitulée : Le pouls des marchés financiers^{9,10}
- *Scam Jam* : comment éviter d'être victime de la fraude financière¹¹
- Dîner-causerie annuel des « Analystes financiers certifiés » (CFA) du Canada Atlantique¹²

1.5.2 Simulations boursières

- Une simulation boursière avec le logiciel SimuBourse fut organisée par le Centre de gestion financière Banque Nationale en collaboration avec la Chaire, dans le cadre de la « Journée gens d'affaires »¹³.
- Une simulation boursière à partir du site internet « Investopedia » fut organisée, en collaboration avec le Centre de gestion financière Banque Nationale, pour les étudiantes, les étudiants, les professeures et professeurs de l'Université de Moncton¹⁴
- Une simulation boursière à partir du site internet « Investopedia » fut organisée, en collaboration avec le Centre de gestion financière Banque Nationale pour les Écoles secondaires de la région.

1.5.3 Autres activités externes

- J'ai été présidente du Comité de recherche de la Faculté d'administration.
- J'ai été coach des jeux du commerce pour les jeux 2012, dans le domaine de la simulation boursière à l'automne 2011;
- Je serai présidente de session au congrès annuel de *l'Association francophone pour le savoir* 2012;
- Je suis trésorière sur le conseil d'administration de la garderie "Garde Amis" ;
- J'ai fait la révision d'un article pour l'ASAC 2012:
- J'ai fait la révision de 2 articles pour l'Association Canadienne de comptabilité :
- Je suis intervenue dans le cours ADMN 2220 (Entrepreneuriat), afin de faire la présentation de la partie financière d'un plan d'affaires;
- J'ai été juge pour le concours du meilleur plan d'affaires dans le cadre du cours ADMN 2220 (Entrepreneuriat)¹⁵;
- J'ai été interviewée pour un article portant sur le concept de l'argent à la petite enfance dans le « Bulletin Info Parents » de « l'Association francophone des parents du N.-B. ».¹⁶
- J'ai négocié 12 licences Thomson One pour quatre ans, pour la salle des marchés de la Faculté d'administration des affaires de l'Université de Moncton.

⁸ Voir l'annexe 6, pour le communiqué de presse paru dans l'Hebdo-Campus.

⁹ Voir l'annexe 7, pour le communiqué de presse paru dans l'Hebdo-Campus.

¹⁰ Voir l'annexe 8 pour l'article paru dans l'Acadie Nouvelle.

¹¹ Voir l'annexe 9, pour le communiqué de presse paru dans l'Hebdo-Campus.

¹² Voir l'annexe 10, pour le communiqué de presse paru dans l'Hebdo-Campus.

¹³ Voir l'annexe 11, pour le communiqué de presse paru dans l'Hebdo-Campus et l'Acadie Nouvelle.

¹⁴ Voir l'annexe 12, pour le communiqué de presse envoyé à l'Hebdo-Campus.

¹⁵ Voir l'annexe 13, pour le communiqué de presse envoyé à l'Hebdo-Campus.

¹⁶ Voir l'annexe 14 par l'article paru dans l'Association francophone des parents du N.-B.

1.6 Financement

Organisme	Titre du projet	Montant demandé	Montant reçu
FESR (Programme spécial d'aide à la diffusion de la RDC - Automne 2011)	Market reaction to insiders trading based on the "SEDI" Classification	673 \$	673 \$
Emplois d'étés Canada 2012 (Ressources humaines et Développement des compétences Canada)	Style de gestion du fonds de roulement des entreprises de la province du Nouveau-Brunswick	3 500\$	En attente d'une réponse
FESR (Concours régulier)	Style de leadership des chefs de PME et gestion du fonds de roulement pour la croissance des entreprises de la province du Nouveau-Brunswick	3 000 \$	2 600\$
FESR (Programme spécial d'aide à la diffusion de la RDC – Hiver 2012)	Les transactions boursières d'initiés peuvent-elles agir de signales?	750 \$	En attente d'une réponse

2.Objectifs pour l'année 2012-2013

Les objectifs de la Chaire pour l'année universitaire 2012-2013 sont similaires à ceux de l'année universitaire 2011/2012 et servent aussi à accroître l'avancement des connaissances dans le domaine de la finance tout en offrant un rayonnement de la Chaire dans sa communauté.

Les objectifs relativement aux activités internes et externes, pour l'année universitaire 2012/2013, sont exposés ci-dessous.

i) Activités internes

• Poursuivre la réalisation des projets de recherche en cours

Pour ce qui est des projets de recherche en cours, un d'entre eux est à l'étape de publication, deux sont prêts pour débiter les analyses statistiques et les deux autres sont au stade de la cueillette des données. L'objectif pour 2011-2012 serait par conséquent de mener à terme ces projets.

• Rechercher du financement

Accorder une attention toute particulière aux demandes de financement.

ii) Activités externes

- Organiser d'autres colloques, tables rondes et inviter d'autres conférenciers à la Faculté d'administration. Ces activités ont été appréciées autant des étudiants, que des membres du corps professoral et de la communauté d'affaires de la région. En effet, ces activités permettent de susciter chez la population étudiante un intérêt accru pour le domaine financier tout en permettant de créer des relations entre la Faculté d'administration et les entreprises de la région et du monde des affaires.

- Continuer à supporter les efforts de la Chaire quant à la formation des CFA¹⁷ et des CFP¹⁸ afin d'assurer une visibilité auprès de ces associations.
- Faire une mise à jour du site internet de la Chaire.
- Continuer à organiser des activités avec le Centre de gestion financière Banque Nationale comme les concours de simulations boursières. Ces activités permettent de susciter un intérêt accru pour le domaine financier chez la population étudiante et, du même coup, contribuent à une formation solide en gestion financière permettant de mieux répondre aux besoins du marché du travail.

Préparé par :

Tania Morris
Responsable par intérim de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque
en gestion financière
Professeure agrégée
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)

¹⁷ Chartered Financial Analyst

¹⁸ Certified Financial Planner

Annexe 1 : Description du projet portant sur l'exploitation d'information privilégiée par les initiés

Il est normalement accepté que les transactions effectuées par les initiés, notamment les transactions faites par les administrateurs et les dirigeants, leur soient anormalement rentables. Plusieurs recherches ont d'ailleurs démontré que les investisseurs pouvaient obtenir des rendements anormaux uniquement en copiant les transactions d'initiés (Jaffe, 1974; Jaffe et Seyhun, 1986 et Fowler et Rorke, 1988). D'autres recherches ont démontré que les initiés obtenaient des rendements anormaux importants en transigeant des actions de leur compagnie (Finnerty, 1976; Seyun, 1986 et Lakonishok et Lee, 2001). Selon ce qui précède, il semblerait que les initiés exploitent l'information privilégiée en leur possession pour transiger des actions de leur compagnie. Alors, qu'est-ce que cela signifie pour les différents intervenants des marchés financiers? La réponse à cette question est controversée. En effet, selon certains, les transactions d'initiés seraient bénéfiques pour le marché financier puisqu'elles lui communiquent de nouvelles informations qui permettent d'améliorer son efficacité. Pour d'autres, il s'agit d'une iniquité entre les différents intervenants, car les profits anormaux qu'obtiennent les initiés représentent des pertes qui sont subies par des investisseurs qui n'étaient pas aussi informés. Par conséquent, nous pensons qu'il est important de mieux comprendre, non seulement les transactions d'initiés au Canada mais aussi dans quelle mesure les initiés exploitent l'information privilégiée pour s'enrichir au détriment des autres investisseurs.

L'objectif de cette étude est d'abord de vérifier que les dirigeants et les administrateurs des entreprises canadiennes obtiennent effectivement des rendements anormaux en transigeant des actions de leur compagnie. Par la suite, nous voulons vérifier si les profits supérieurs qu'ils obtiennent semblent provenir d'information privilégiée.

Afin de vérifier si les initiés obtiennent des rendements anormaux lorsqu'ils transigent des actions de leur compagnie, nous utiliserons une méthodologie d'études d'évènement standard (Mackinlay, 1997). Dans cette optique, les rentabilités journalières des titres seront comparées à leur rentabilité normale calculée selon le modèle de marché (Brown et Warner, 1985). Subséquemment, des tests paramétriques (Boehmer, Musumeci et Poulsen, 1991) et non paramétriques (Corrado, 1989) seront effectués pour vérifier si les rendements anormaux sont significativement différents de zéro. Afin de vérifier si les initiés exploitent l'information privilégiée, des tests de comparaison de moyennes seront effectués entre les deux groupes suivants: les transactions d'initiés suivies d'une annonce parue dans un communiqué de presse dans les 20 jours suivants la date de la transaction et les transactions d'initiés qui ne sont pas suivies de telles annonces. Si les initiés exploitent l'information privilégiée, on s'attend à ce que les rendements anormaux relatifs aux transactions d'achat soient significativement supérieurs lorsque la transaction est suivie d'une annonce positive et que les rendements anormaux relatifs aux transactions de ventes soient significativement inférieurs lorsque la transaction est suivie d'une mauvaise nouvelle. Une analyse multivariée sera également effectuée pour valider la robustesse des résultats (Dymke et Walter, 2008).

L'échantillon de l'étude sera constitué de toutes les transactions financières relatives à l'achat ou à la vente d'actions effectuées par les administrateurs et les dirigeants des entreprises qui constituent l'indice S&P/TSX60. Notons que cela représente plus de 3 000 transactions d'initiés pour la période 2005 à 2008. L'information relative aux transactions d'initiés a déjà été récupérée sur le "Système électronique de déclaration des initiés" (SEDI). Les données relatives aux prix des actions seront récupérées dans la base de données TSX-CMFRC et l'information relative aux communiqués de presse des entreprises sera récupérée sur la base de données SEDAR.

Annexe 2 : Description du projet portant sur la réaction du marché boursier suite aux transactions d'initiés des entreprises cotées sur le TSX 60

Au Canada, selon Penny Becklumb (2008)¹⁹, une transaction d'initié désigne l'achat ou la vente de valeurs mobilières d'une entreprise par un « initié », c'est-à-dire une personne ayant connaissance d'informations confidentielles sur des faits touchant la société qui, auront probablement une influence réelle sur la valeur des actions, alors que les autres actionnaires et le grand public n'ont pas accès à cette information²⁰. En soi, les transactions d'actions par des initiés ne sont pas illégales.

Cette recherche a pour but d'examiner de quelle façon réagit le marché suite aux transactions boursières d'achat et de vente effectuées par les différents types d'initiés au sein des entreprises cotées sur le TSX 60. Étant donné que certains groupes d'initiés possèdent inévitablement davantage d'information que d'autres, sur les perspectives d'avenir de l'entreprise, on peut donc s'attendre à ce que le marché réagisse de façon différente suite aux transactions boursières de ces différents groupes d'initiés. Par exemple, on peut s'attendre à ce que toute chose égale par ailleurs, l'information perçue par le marché, suite à la vente d'actions détenue par le dirigeant d'une entreprise, soit supérieure à celle perçue par la vente d'actions d'un des administrateurs. L'évaluation des comportements des investisseurs suite aux transactions d'initiés permettra de saisir dans quelle mesure les investisseurs perçoivent de l'information au travers des transactions d'achat et vente d'actions des initiés et cela permettra de mieux comprendre les mouvements du marché boursier qui ne sont pas toujours liés à la valeur intrinsèque des actions. En plus d'évaluer la réaction du marché suite aux transactions boursières de différents groupes d'initiés, cette étude veut vérifier si le nombre de transactions au cours de la journée ainsi que le pourcentage d'actions transigées auront un impact sur la réaction boursière suite à l'annonce de ces transactions.

Pour ce faire, nous utilisons un échantillon composé de 23 421 transactions d'initiés effectuées par sept différents groupes d'initiés (les administrateurs, les dirigeants, les actionnaires qui détiennent plus de 10 % des actions, les initiés présumés, les administrateurs ou dirigeants d'un initié ou d'une filiale de l'émetteur et les administrateurs ou dirigeants d'un porteur de 10 % des titres de l'émetteur et les filiales de l'émetteur). Ces 23 421 transactions d'initiés représentent toutes les transactions boursières d'achat et de vente d'actions effectuées par les entreprises cotées sur le TSX 60 pendant la période 2006-2008. L'échantillon a été sélectionné à partir du système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Ce système permet de consulter les déclarations d'initiés qui doivent être disponibles au public selon la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières. Par ailleurs, nous avons recueilli les rendements du marché et les rendements journaliers des actions entourant la date de l'opération et la date de dépôt à partir de la base de données TSX-CFMRC.

¹⁹ Service d'information et de recherche parlementaires, Division du droit et du gouvernement.

²⁰ La définition d'initié est très large. Elle englobe la société même (elle englobe aussi les personnes morales du groupe), les administrateurs ou les dirigeants de la société, les actionnaires qui détiennent plus de 10 % des actions de la société, les employés de la société et toute personne qui exerce ou qui se propose d'exercer une activité commerciale ou professionnelle avec la société ou pour son compte (ainsi que leurs employés).

Annexe 3 : Description du projet portant sur le style de leadership des chefs de PME et gestion du fonds de roulement pour la croissance des entreprises de la province du Nouveau-Brunswick

Les PME occupent une place importante dans l'économie des nations. Au Canada, elles comptent près de 75% dont 30% sont dirigées par des femmes et ce taux n'a cessé d'augmenter (Industrie Canada, 2005). En effet, de 1986 à 2005, le taux de croissance des entreprises appartenant aux femmes est de 102% alors que celui des hommes est de 26%. Pour le compte du huitième classement annuel W100 recensant les meilleures entreprises (en fonction des profits réalisés) dirigées par des femmes canadiennes, la revue Profit (2006) mentionne que les entreprises de ces femmes d'affaires prospères qui emploient en moyenne 100 personnes ont fait état d'une surprenante performance moyenne de 137 % sur trois ans. De plus, la valeur économique du leadership des femmes au sein des PME, soulignée récemment dans l'étude Catalyst portant sur 353 entreprises Fortune 500 aux États-Unis, confirmant certains résultats de recherche (Avolio et Bass, 2002 ; Buttner, 2001, 2002; Eagly et al., 2003), mentionne que les entreprises qui comptent un plus grand nombre de femmes dans la haute direction obtiennent non seulement de meilleurs résultats financiers que celles des hommes, mais aussi sont plus efficaces (Tsui et al., 1997; Wesinger, 1998) et surtout, jouissent d'un avantage concurrentiel sur le marché international (Catalyst, 2004). À côté de ces femmes prospères, même si nous ne pouvons nier la réussite des hommes chefs de PME, il va sans dire que plusieurs entreprises font faillite. Et pourtant, lorsqu'on jette un regard critique sur les études scientifiques concernant les PME, on constate, malgré le nombre d'entreprises qui faillissent, que celles qui se sont intéressées aux PME, non sans intérêt, ne se sont pas penchées sur la question du leadership adopté par les chefs d'entreprises relativement à la gestion efficace de leur fonds de roulement. Or, des études confirment que cette fonction est un facteur déterminant de survie et de croissance des entreprises (Larson et Clute, 1979; Anvari et Gopal, 1983). De plus, un sondage effectué par la Banque Toronto Dominion relève que 70% des répondants associent la gestion du fonds de roulement à leurs plus gros soucis pour l'année 2012 et qu'ils en font une de leurs priorités (Lass, 2010). Ceci nous amène à nous poser les questions suivantes : les chefs d'entreprises dont la croissance est soutenue, comment procèdent-ils ? Quels styles de leadership utilisent-ils dans la gestion de leur fonds de roulement? Y a-t-il une différence entre le style de leadership des hommes et celui des femmes?

L'objectif principal de cette recherche est dans un premier temps, de déterminer, de décrire et de comprendre les stratégies de leadership efficace dont se prévalent les femmes et les hommes chefs des PME prospères de la province du Nouveau-Brunswick dans la gestion de leurs fonds de roulement et, dans un deuxième temps, de déterminer lequel des styles a un impact positif sur la croissance de l'entreprise et enfin de comprendre s'il y a une différence entre le style des femmes et celui des hommes et si cette différence nous permet d'arriver à un modèle intégré de stratégies gagnantes de leadership pour la croissance des PME de la province du Nouveau-Brunswick.

Annexe 4 : Description du projet portant sur l'influence du conseil d'administration, de la normalisation comptable et de la vérification sur la valeur de l'entreprise.

La décision d'investissement d'une entreprise repose sur la confiance qu'a un fournisseur de capitaux concernant la capacité du requérant à lui fournir une relation risque-rendement intéressant. Dans son analyse, le fournisseur utilise l'ensemble de l'information disponible pour évaluer la rentabilité potentielle du placement. Dans un contexte global, il prendra en considération le contexte économique et le secteur industriel. Le choix spécifique d'une entreprise se rattache aux caractéristiques la distinguant de ses concurrentes. À ce niveau, la perception de confiance véhiculée peut être primordiale. Cette confiance envers les entreprises inscrites en bourse a été ébranlée par les nombreux scandales financiers (Enron, Worldcom, Parmalat, etc...).

En achetant des actions d'une entreprise, l'investisseur devient vulnérable à la possibilité d'agissements opportunistes de la direction de l'entreprise (ce qui constitue un risque) dans l'espoir de bénéficier d'un rendement supérieur. En théorie, plus ce risque est considérable, plus l'investisseur devrait exiger un rendement potentiel élevé. En conséquence, toutes choses étant égales par ailleurs, le coût du capital des entreprises inspirant peu confiance devrait être plus élevé. Cette recherche se concentre sur trois mesures de la confiance : 1) la direction et le conseil d'administration (Allaire et Firsirotu, 2003), 2) la qualité de l'information comptable (Brown, 2004), et 3) la certification (Pitman et al., 2004). L'objectif de la recherche est de déterminer si ces trois éléments ont un effet sur le coût du capital. En ce qui concerne le volet relatif à la direction et au conseil d'administration, les hypothèses porteront sur : 1) l'indépendance du conseil d'administration, 2) la taille du conseil d'administration, 3) l'expertise des membres siégeant sur le conseil d'administration, 4) l'ancienneté des membres siégeant sur le conseil d'administration et 5) la fréquence des réunions du conseil d'administration. Les hypothèses sur la qualité de l'information comptable auront trait à : 1) la capacité des normes comptables à refléter fidèlement la situation financière de l'entreprise et 2) la gestion de l'information comptable. Finalement, pour la certification les hypothèses porteront sur : 1) la taille du bureau comptable exécutant la vérification et 2) l'effet du changement de vérificateur.

Annexe 5 : Description du projet portant sur l'impact des ERP sur le métier du contrôleur de gestion et la performance des municipalités du Nouveau-Brunswick

L'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) contribue à la simplification de certaines contraintes spatiales et temporelles par l'informatisation des systèmes d'information intraorganisationnels (Chtioui T., 2009). Cette intégration facilite les échanges et le partage de l'information entre les employés et les différents services de l'organisation. L'implantation généralisée des PGI en français progiciels de gestion intégrée ou en anglais ERP (Enterprise Resource Planning) constitue un fait majeur ces dix dernières années en management. C'est pourquoi aujourd'hui, l'organisation telle qu'elle soit grande ou petite, publique ou privée doit pouvoir opter pour l'implantation des ERP dans le but de permettre à ses collaborateurs d'accéder quasiment en temps réels à toute information nécessaire à la production, au fonctionnement et/ou à la prise de décision.

Selon Reix (1999, p.174), « *un PGI est une application informatique paramétrable, modulaire et intégrée, qui vise à fédérer et à optimiser les processus de gestion de l'entreprise en proposant un référentiel unique et en s'appuyant sur des règles de gestion standard* ». Ainsi, la performance organisationnelle devient de plus en plus primordiale pour la gestion des services municipaux. Ailleurs comme au Canada et plus particulièrement au Nouveau-Brunswick, les pouvoirs publics locaux continuent d'être confrontés à des défis importants en termes d'allocations de ressources que de satisfaction des citoyens qui continuent de souhaiter de leur part un bon rapport qualité/prix. Dans ce cadre, il paraît donc intéressant d'examiner comment les changements au niveau des Techniques de l'Information (TI) agissent à la fois sur le métier du contrôleur de gestion et sur la performance des services publics municipaux des villes Nouveau-Brunswickoises.

Par conséquent, cette étude vise les objectifs suivants :

- Chercher à savoir si l'implantation des ERP dans les municipalités du Nouveau-Brunswick engendre des changements dans l'exercice des contrôleurs de gestion;
- Étudier l'influence de l'implantation des ERP sur la performance des municipalités du Nouveau-Brunswick;
- Examiner la nécessité d'utiliser les outils informatiques en général et les ERP en particulier dans les services municipaux du Nouveau-Brunswick en vue d'une meilleure performance organisationnelle.

La présente étude s'appuiera sur une démarche de type hypothético-déductif. Dans un premier temps, un pré-test des questionnaires sera administré dans un petit échantillon des municipalités du Nouveau-Brunswick pour mieux appréhender l'objet de l'étude. Par la suite un questionnaire final sera expédié à l'ensemble des municipalités.

Annexe 6 : Communiqué de presse : Colloque en comptabilité à la Faculté d'administration (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton)

Lundi 17 octobre 2011



Colloque en comptabilité à la Faculté d'administration

Le colloque organisé par la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière, le Centre de commercialisation internationale, les programmes de M.B.A. et la Faculté d'administration, intitulé « Épistémologie et théorie comptable, normalisation comptable IAS-IFRS et diagnostic financier », a connu un grand succès en accueillant plus d'une centaine de personnes à la Faculté d'administration du campus de Moncton.

Ce colloque de deux jours (3 et 4 octobre), animé par l'expert comptable Jean-Guy Degos, professeur à l'IAE-Université Montesquieu Bordeaux IV en France, a fait le point sur sept thématiques reliées à la comptabilité et l'intégration des normes internationales.

Globalement, le professeur Degos, après avoir expliqué la nécessité des courants de pensée en théories comptables dans l'organisation, a alimenté le débat actuel autour de la juste valeur. L'expert-comptable a expliqué que la juste valeur reste un sujet très controversé face à l'évolution actuelle de l'évaluation des actifs financiers en comptabilité financière.

Le séminaire a pris fin par une réflexion entourant la problématique de la pertinence des normes IFRS en matière de diagnostic financier des entreprises.

Renseignements : Tania Morris, au 858-4218.

Source : Service des communications, Campus de Moncton

Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate -



Annexe 7 : Communiqué de presse : Le pouls des marchés financiers selon quatre experts en gestion de portefeuille (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton)

Mardi 22 novembre 2011



Le pouls des marchés financiers selon quatre experts en gestion de portefeuille

La table ronde, intitulée « Le pouls des marchés financiers » et organisée par la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière, a été une belle réussite.

Animée par quatre experts en gestion de portefeuille, elle a regroupé plus d'une quarantaine de participantes et de participants.

Lors de son intervention, Christian Crête, gestionnaire de portefeuille à la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick, a expliqué que la confiance des investisseurs a un impact important sur la performance des marchés financiers. Pour sa part, Luc Gaudet, vice-président et directeur général de Placements Louisbourg, a indiqué qu'il ne s'attend pas à une forte performance du marché obligataire au cours des prochaines années. Par la suite, Mathieu Roy, vice-président, gestionnaire de portefeuille chez Placement Louisbourg, a rappelé que la performance du marché boursier canadien est fortement influencée par le prix et la demande des ressources canadiennes. Enfin, Daniel Goguen, vice-président des marchés privés à la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick, a indiqué comment accéder aux investissements privés et ce, même pour le petit investisseur.



La photo nous fait voir, de gauche à droite, Christian Crête, gestionnaire de portefeuille à la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick; Luc Gaudet, vice-président et directeur général, chez Placements Louisbourg; Tania Morris, professeure de finance et responsable par intérim de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de la Faculté d'administration; Mathieu Roy, vice-président, gestionnaire de portefeuille chez Placement Louisbourg; et Daniel Goguen, vice-président des marchés privés à la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick.

[Agrandir l'image](#)

Source : Service des communications, Campus de Moncton

Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate -



Annexe 8 : Communiqué de presse : Investir malgré l'incertitude économique (paru dans dans l'Acadie-Nouvelle)

14

Économie

acadienouvelle / Jeudi 10 novembre 2011

▼ S&P/TSX VENTURE
1621,00 - 48,67

▼ S&P/TSX Comp.
12 156,22 - 14,85

▲ NASDAQ
408,82 + 4,76

▼ DOW JONES
11 780,94 - 389,2

▲ NASDAQ (É.-U.)
2621,65 + 105,8

▼ PÉTROLE (É.-U.)
95,74 - 1,06

CANADA - Dollar
97,88 - 1,31 ¢



Les marchés boursiers au Canada et aux États-Unis peuvent être payants pour les personnes qui veulent prendre des risques. - Associated Press: Richard Drew

Investir malgré l'incertitude économique

MONCTON - Malgré une reprise très lente de l'économie - surtout aux États-Unis - après la récession mondiale de 2008, il est bon pour les Canadiennes et les Canadiens de s'intéresser aux marchés boursiers qui peuvent être payants. Cependant, les marchés ne sont pas sans risques ni au Canada ni aux États-Unis.

Patrick Lacelle

patrick.lacelle@acadienouvelle.com

Le Canada a subi les contre-coups de la récente crise économique, mais beaucoup moins que son voisin du Sud. Le pays était en bonne situation financière, ce qui lui a permis d'éviter le pire de la crise, explique Christian Crête, gestionnaire de portefeuille à la Société de gestion des placements

du Nouveau-Brunswick.

«La demande pour les produits de base, comme le pétrole, provenant de pays émergents a permis au Canada de croître de bonne façon. Puisque nos finances étaient en meilleur état et que notre marché immobilier était assez solide, le Canada a excellé comparativement à l'économie américaine», a souligné l'expert qui s'adressait à des étudiants et des membres du public lors d'une table ronde de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière.

La situation aux États-Unis, qui compte pour environ 25 % du produit intérieur brut (PIB) mondial, est moins rose. Même si le secteur industriel semble vouloir se rétablir, celui de la consommation, qui représente environ deux tiers du PIB américain, tarde à reprendre. Toutefois, le pays est sur

la bonne voie en raison, entre autres, des actions gouvernementales.

«Oui, la reprise est lente aux États-Unis, mais le pays se dirige dans la bonne direction. Les gouvernements ont vraiment le pied sur l'accélérateur pour essayer de stimuler l'économie. L'emploi, c'est lent, mais c'est positif», avance Mathieu Roy, vice-président et gestionnaire de portefeuilles chez Placements Louisbourg.

Selon M. Roy, un investisseur, qui en a les moyens, devrait acheter autant sur le marché canadien qu'américain, puisque les deux options comportent des risques.

Le risque d'investir seulement aux États-Unis est surtout relié au déclin de sa devise, qui faiblit depuis 10 ans. D'après l'analyste financier, les Américains veulent que leur devise perde des plumes parce

qu'ils désirent exporter en masse. Il est possible que les gains potentiels des investisseurs soient compromis par une devise trop faible.

D'un autre côté, les propriétaires de portefeuilles canadiens investissent parfois en Chine sans le savoir, en choisissant des titres dans les ressources premières, ce qui comporte un risque relié à la volatilité du marché international.

«Cela dit, les Canadiens, qui bénéficient de la croissance asiatique, de la progression des titres des ressources naturelles et d'un système bancaire très solide, ont de belles possibilités d'achat sur le marché domestique», souligne M. Roy.

Selon les dernières mises à jour de la Banque mondiale, le PIB du Canada se situe à 1,574 billion \$ et celui des États-Unis à 14,582 billions \$, alors que le PIB mondial atteint 63,044 billions \$. ■

Mercredi 04 avril 2012



Scam Jam : comment éviter d'être victime de la fraude financière ?

Dans le cadre de la Semaine portant sur la lutte contre la fraude, la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière a invité la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick à organiser un « Scam Jam » à la Faculté d'administration de l'Université de Moncton.

Pour cette activité, une dizaine d'organismes - le Bureau d'éthique commerciale, l'Agence du revenu du Canada, Medavie, les Services aux victimes, la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick, la Banque du Canada, le Bureau de la concurrence Canada, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, la GRC et le Centre de gestion financière - ont proposé des stands d'information à l'entrée de la Faculté d'administration.

Lors de cet événement, plusieurs étudiants et membres du corps professoral ont pu discuter avec ces différents intervenants afin de mieux comprendre les enjeux relatifs à la fraude financière, en plus d'identifier des moyens permettant de mieux s'en protéger.

Une table ronde a suivi portant sur la fraude financière avec la participation de plus d'une soixantaine d'étudiantes et étudiants et membres de la communauté universitaire.

Source : Service des communications, Campus de Moncton

Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate -



La photo nous fait voir, de gauche à droite, 1re rangée : Jill Atkinson, du Bureau d'éthique commerciale; Sophie Léger, de l'Agence du revenu du Canada; Krystal Gauthier, de Medavie; Kléo Richard et Magali Berthiaume, des Services aux victimes; Monique St-Pierre, de Medavie; Marissa Rignanesi, de la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick; et Tania Morris, responsable par intérim de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière; 2e rangée : Allan Paquet, de la Banque du Canada; Tim Goucher et Tim Rissesco, du Bureau de la concurrence Canada, Michael Olson de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada; Howard Foley, de Medavie; Guy-Paul Larocque, de la GRC; et Mathieu Ouellette, du Centre de gestion financière.

[Agrandir l'image](#)

Mercredi 18 avril 2012



Dîner-causerie annuel des analystes financiers certifiés du Canada Atlantique

Le dîner-causerie annuel des analystes financiers certifiés (CFA) du Canada atlantique a eu lieu pour une première fois à Moncton, organisé en collaboration avec la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de l'Université de Moncton.

Cette activité, qui a regroupé quelque 65 personnes au Centre étudiant du campus de Moncton, a suscité l'intérêt des gens d'affaires des provinces atlantiques, des étudiants et étudiantes de la Faculté d'administration et des membres de la communauté universitaire.

Le conférencier, Peter Gibson, directeur gestionnaire en stratégie de portefeuille et en recherche quantitative chez Marchés mondiaux CIBC Inc., est une sommité au niveau national. Il a été nommé 21 fois meilleur analyste quantitatif au Canada par le sondage annuel de Brendan Wood International effectué auprès des gestionnaires de portefeuille. Il a également été classé premier relativement à sa stratégie d'investissement, neuf fois au cours des dernières années.

Lors de sa présentation, M. Gibson a expliqué que depuis quelques années les taux d'intérêt des titres obligataires sont corrélés de façon positive avec les titres du marché boursier, et que cela est contraire à la tendance historique alors qu'on observait plutôt une corrélation négative entre les titres du marché boursier et les taux obligataires.

À cet effet, M. Gibson indique qu'il est important de suivre l'évolution des taux obligataires car ils peuvent nous laisser anticiper la tendance des marchés financiers.



La photo nous fait voir, de gauche à droite, Todd Bechard, membre du conseil d'administration de CFA Atlantique; Peter Gibson, directeur gestionnaire - Stratégie de portefeuille et recherche quantitative, Recherche sur les actions institutionnelles chez Marchés mondiaux CIBC Inc., conférencier; Tania Morris, professeure de finance et responsable par intérim de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de la Faculté d'administration; et Mathieu Roy, membre du conseil d'administration de CFA Atlantique.

[Agrandir l'image](#)

Annexe 11 : Communiqué de presse : Une simulation boursière dans le cadre de la Journée gens d'affaires (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton et dans l'Acadie Nouvelle)

Les campus Mon U de M Plan du site Nous rejoindre

Accès rapide Recherche

antes Étudiants et étudiantes à temps partiel Anciens, anciennes et amis Donateurs et donatrices Parents Pe

de Moncton Université de Moncton Edmundston Moncton Shippa

Jeudi 01 décembre 2011

Une simulation boursière dans le cadre de la Journée gens d'affaires

Dans le cadre de la Journée gens d'affaires, le Centre de gestion financière Banque Nationale et la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière ont organisé un concours de simulation boursière.

Les personnes participantes y ont pris part à l'aide du logiciel Simubourse, qui consiste en une simulation boursière interactive permettant de transiger sur dix compagnies fictives. Cet outil affiche les nouvelles en direct et les cotes boursières ainsi que des graphiques mis à jour à la seconde près montrant l'évolution des cours boursiers.

Les gagnants de la simulation Simubourse sont Stéphane LeBlanc et Joël Thériault, deux étudiants de 4e année inscrits au baccalauréat en administration des affaires avec concentration en finance à la Faculté d'administration.

Les fonds amassés lors de ce concours serviront à défrayer certains coûts relatifs à la participation de quatre étudiants de l'Université de Moncton à la prestigieuse simulation boursière Rotman Trading Games qui cette année a lieu à Toronto.



La photo nous fait voir, de gauche à droite, Stéphane LeBlanc, étudiant de 4e année à la Faculté d'administration et responsable du Centre de gestion financière Banque Nationale; Tania Morris, professeure de finance et responsable par intérim de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de la Faculté d'administration; et Joël Thériault, étudiant de 4e année à la Faculté d'administration.

[Agrandir l'image](#)

Annexe 12 : Communiqué de presse envoyé à l'Hebdo Campus : Concours de simulation boursière organisé par la Chaire d'études Jeanne et J.Louis-Lévesque en gestion financière et le Centre de gestion financière Banque Nationale (à paraître)

La Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton et le Centre de gestion financière Banque Nationale ont organisé une simulation boursière entre les étudiants et les professeurs de l'Université de Moncton. Cette simulation avait pour objectif de susciter l'intérêt des étudiants au domaine financier. Au départ, chaque participant détenait un portefeuille fictif de 100 000 \$ US qu'il devait faire fructifier en effectuant des investissements judicieux. Cette simulation a débuté le 21 novembre 2011 et s'est terminée le 31 mars 2012. Charles Noble est le grand gagnant de cette simulation avec un portefeuille final d'une valeur de 214 831,01 \$. Sébastien Deschênes et Justin LeBlanc terminent deuxième et troisième respectivement avec des portefeuilles d'une valeur de 185 143,26 \$ et de 161 280,27 \$. Une trentaine d'étudiants et de professeurs ont participé à cette simulation boursière et les fonds distribués aux gagnants sont une gracieuseté de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière.



La photo nous fait voir, de gauche à droite, André Boucher, Vice-président simulations pour le Centre de gestion financière Banque Nationale, Sébastien Deschênes, professeur de comptabilité, Charles Noble, étudiant en administration des affaires (concentration finance), Tania Morris, responsable par intérim de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de l'Université de Moncton, Justin LeBlanc, étudiant en Administration des affaires (concentration finance), Stéphane LeBlanc, Coordinateur du Centre de gestion financière Banque Nationale.

Annexe 13 : Communiqué de presse envoyé à l'Hebdo Campus : Des étudiantes et étudiants de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton se démarquent dans l'élaboration de leur plan d'affaires (à paraître)

Le concours de plan d'affaires organisé dans le cadre du cours d'entrepreneuriat de Madame Vivi Koffi, professeure à la Faculté d'administration fut un franc succès. Dans le cadre de ce concours organisé en collaboration avec la Chaire d'études Jeanne et J.-L.-Lévesque en gestion financière et le Centre de commercialisation internationale, 10 équipes ont eu l'occasion de présenter leur plan d'affaires à des experts de la communauté des affaires du grand Moncton et à des professeurs de la Faculté d'administration. Ces juges sont : David Michaud, Directeur de succursale (Banque Nationale), Gilles Bourassa, consultant, Gilles Ratté, président de Groupe Culinaire (Ed' Sub, Pastalli, Grafitti, Café Archibald), Lyne-Haché LeBlanc, présidente de iDConcept, Me Claude Losier, président du Cabinet Claude R. Losier, Sean Fahey, chargé de cours à la Faculté d'administration et président de VidCruiter, Egbert McGraw, professeur de comptabilité et directeur du Centre de commercialisation internationale, Tania Morris, professeure de finance et responsable de la Chaire d'études Jeanne et J.-L.-Lévesque en gestion financière et Vivi Koffi, professeure d'entrepreneuriat. Les grands gagnants de ce concours sont : Marie-Soleil Blais et Marie-Michelle Losier (1^e prix), Daniel Saulnier, Kayla Blanchard et Pascal DeGrâce (2^e prix), Dominique Ratté, Emmie J. Young, Rachelle Gauthier et Samuel Charron (3^e prix).



Dans la première rangée, la photo nous fait voir, de gauche à droite, Kayla Blanchard, Lyne Haché LeBlanc, Dominique Ratté, Rachelle Gauthier, Emmie J. Young, Tania Morris, Marie-Soleil Blais. Dans la deuxième, nous avons, Claude Losier, Gilles Ratté, Daniel Saulnier, Pascal DeGrâce, Sean Fahey, Samuel Charron, Marie-Michelle Losier, Gilles Bourassa et Vivi Koffi. Étaient absents David Michaud et Egbert McGraw

INFO
Parents

Dossier budget \$5
par Marjorie Pedneault

Maman, m'achèterais-tu...

L'éducation d'un enfant comporte de nombreux aspects, dont la pratique d'activité physique et une alimentation saine. Mais qu'en est-il de l'éducation à la valeur de l'argent? Pour bon nombre de parents, la question fait plutôt partie des sujets à ne pas aborder trop tôt avec les petits.



« Au début, mon conjoint et moi, on ne pensait même pas à mettre de l'argent dans les mains de nos petits, raconte Claudine Fournier, une mère de deux enfants de Beresford. Je me disais : on paye déjà tout. »

« Puis un jour, poursuit-elle, ma mère les a emmenés dans un magasin à un dollar en leur donnant à chacun 2 \$. Ma fille, qui avait six ans, voulait acheter deux jouets, mais on lui a dit qu'il y avait de la taxe. Elle a réalisé que lorsqu'on va acheter quelque chose, il faut calculer. Elle n'a finalement acheté qu'un jouet et a gardé le reste de l'argent. »

Et l'épargne?

Si l'enfant doit apprendre à dépenser, il doit aussi apprendre à épargner. Pour inciter leurs enfants à mettre de l'argent de côté, Claudine Fournier et son conjoint leur ont proposé de doubler les montants déposés dans un compte destiné à l'épargne.

« On leur disait : "Si vous atteignez 1000 \$, on va doubler la somme dans votre compte." À notre grande surprise, on l'a fait plus qu'on pensait. »

Avec le recul et deux enfants qui fréquentent l'université et qui respectent leur budget, Claudine Fournier croit que les stratégies utilisées ont été les bonnes.

« Des fois, ils dépensaient tout ce qu'ils avaient. Mais quand ils avaient un gros montant à la caisse, on le transférait dans le compte d'épargne. On leur disait qu'ils pourraient l'encaisser quand ils seraient grands. »

Un apprentissage assorti de règles

Si permettre aux enfants d'avoir de l'argent est une bonne chose, les laisser libres de faire ce qu'ils en veulent n'est pas conseillé, avertit cette mère de famille, ce à quoi souscrit une experte du domaine de la finance. Tania Morris est responsable par intérim de la Chaire d'études

Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière à l'Université de Moncton. Celle qui est aussi mère d'un jeune garçon croit que l'adulte doit mener une réflexion avant d'aborder le sujet avec son enfant.

« Qu'est-ce qu'on veut transmettre à nos enfants? Est-ce qu'on veut économiser à tout prix? Est-ce qu'on veut donner aux plus démunis? Est-ce qu'on veut éviter que l'enfant se valorise avec des biens matériels? »

Même si le parent est disposé à acheter un jouet, il est intéressant, explique-t-elle, de faire économiser l'argent par l'enfant et de le faire attendre jusqu'à ce qu'il ait la somme nécessaire.

« On a tendance à acheter tout ce qu'ils veulent tout de suite, et c'est nous qui créons ce besoin-là. Avant, on achetait en attendant la prochaine paye. Maintenant, on achète avec une carte de crédit. »

Tania Morris suggère même d'expliquer le fonctionnement des cartes de crédit au jeune enfant.

« Mon enfant m'a récemment demandé un jouet et je lui ai dit que je n'avais pas d'argent. Il m'a alors dit : "Prends ta carte." Les enfants voient les cartes comme une façon d'acheter qui n'a pas de limites. »

La professeure ajoute qu'il est important de différencier les besoins des désirs, de définir les moyens financiers de la famille et de se conformer au budget établi.

« À l'université, je vois des étudiants qui ne peuvent pas vivre sans leur téléphone cellulaire. Pour eux, c'est un bien essentiel. »

« Il y a tout un système de valeurs qui est associé à l'argent, poursuit-elle, et dont il faut parler ouvertement parce que j'ai l'impression que dans les familles, on ne parle pas de budget devant les enfants. Lorsqu'ils arrivent à 18 ou 19 ans, ils sont tout à coup confrontés à cela. Et à cet âge-là, selon moi, il est trop tard pour leur expliquer. »

Conseils aux parents

- Expliquer la différence entre un besoin et un désir.
- Expliquer ce qu'est l'endettement et l'achat à crédit.
- Verser de l'argent de poche à l'enfant dans une période donnée en établissant un budget avec lui; établir, entre parents, les règles à suivre et s'y conformer; déterminer ce qui est payé par les parents et ce qui peut être payé par les enfants avec cet argent.
- Parler du budget familial devant les enfants.
- Ouvrir deux comptes au nom de l'enfant, dont l'un est destiné à l'épargne, et l'emmener régulièrement à la caisse ou à la banque pour y déposer son argent.
- Pour motiver l'enfant à épargner, lui verser de petites sommes d'argent (1 \$ par exemple) pour chaque 10 \$ qu'il dépose, en se donnant des objectifs précis à atteindre.
- Permettre à l'enfant de retirer de l'argent, mais établir les sommes.

